



Organisation mondiale de la Santé

FORUM : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

QUESTION : Gérer les déchets liés aux activités de santé.

SOU MIS PAR : Délégation Polonaise

Résolution (2024)

L'Organisation Mondiale de la Santé,

Réaffirmant que la Charte des Nations Unies lui assigne la responsabilité principale en matière de santé nationale des pays et de la sécurité internationale,

Reconnaissant l'importance de la résolution 44/228 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui souligne l'urgence d'améliorer la gestion des déchets médicaux pour protéger la santé publique et l'environnement,

Soulignant qu'en 2018, l'Organisation Mondiale de la Santé a estimé que chaque année dans le monde, environ 16 milliards d'injections sont administrées dans les établissements de santé, générant une quantité considérable de déchets médicaux,

Soulignant que selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les déchets médicaux représentent jusqu'à 2% du total des déchets municipaux dans certains pays en développement, soulignant ainsi l'importance de leur gestion efficace,

Conscient que 85% environ des déchets liés aux soins de santé sont comparables aux ordures ménagères et ne sont pas dangereux. Pourtant les 15% restants sont considérés comme dangereux et peuvent être infectieux, chimiques ou radioactifs,

Considérant le caractère mondial des défis posés par la gestion des déchets médicaux et la nécessité d'une action concertée à l'échelle internationale,

Reconnaissant l'importance de promouvoir des pratiques de gestion des déchets médicaux sûres, durables et respectueuses de l'environnement,

Reconnaissant également le besoin de renforcer les capacités des systèmes de santé nationaux pour une gestion efficace des déchets médicaux,

Saluant les efforts des pays membres et des organisations partenaires qui ont déjà travaillé sur ce sujet, notamment l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et la Croix-Rouge Internationale, et exprimant notre gratitude pour leur engagement continu dans la recherche de solutions durables,

Rappelant que l'Organisation Mondiale de la Santé a publié le premier document d'orientation mondial complet sur la gestion des déchets liés aux soins de santé (*Safe management of wastes from health-care activities*). Afin d'atteindre les cibles de la Stratégie mondiale pour mettre fin aux risques liés aux déchets de soins et de fixer des priorités pour les États membres, l'Organisation Mondiale de la Santé et les partenaires ;

1- *Encourage* la mise en place d'un système complet de répartition des responsabilités, d'allocation des ressources et de manipulation et d'évacuation des déchets.

a- La mise en place d'un système d'incinération comprise entre 850 °C et 1100 °C et équipés d'un dispositif d'épuration des gaz d'échappement conformes aux normes internationales relatives aux émissions de dioxines et de furanes,

b- Outre l'incinération, d'autres méthodes de traitement peuvent être envisagées, telles que la stérilisation à la vapeur, la désinfection chimique ou la pyrolyse. Ces méthodes peuvent être moins nocives pour l'environnement et la santé humaine tout en assurant une élimination efficace des déchets médicaux,

b- Un renforcement des capacités techniques, matérielles et comportementales au niveau des centres de santé publics et privés (équiper les formations sanitaires de matériel de pré collecte approprié des DISS (Déchets Issus des Soins de Santé.) Cela concerne des boîtes de sécurité, poubelles à seringues, poubelles de salles de soins ; doter les formations sanitaires de poubelles appropriées de stockage, doter les formations sanitaires de chariots/ brouettes d'évacuation des DISS),

2- Encourage les partenariats public-privé à soutenir la recherche et le développement de technologies innovantes pour le traitement et la gestion des déchets médicaux, en mettant l'accent sur la durabilité environnementale.

a- Créer des programmes de recherche conjoints entre les universités, les laboratoires de recherche et l'industrie pour accélérer le développement de technologies innovantes dans le domaine de la gestion des déchets médicaux,

b- Développer des normes et des directives pour garantir que les nouvelles technologies de traitement des déchets médicaux répondent aux normes de sécurité et de durabilité environnementale. Selon l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA), les technologies de traitement des déchets médicaux doivent respecter des normes rigoureuses pour garantir une gestion sûre et écologiquement responsable. Des systèmes de surveillance et de contrôle doivent être mis en place pour assurer le respect des réglementations. Cela peut inclure des inspections régulières des installations de traitement, des audits de conformité et des programmes de suivi environnemental,

c- La promotion de l'économie circulaire dans la gestion des déchets médicaux peut contribuer à réduire leur impact sur l'environnement. Cela peut inclure le recyclage des matériaux, la valorisation énergétique des déchets et la réutilisation des produits médicaux lorsque cela est possible,

3- *Appelle* à la sensibilisation aux risques liés aux déchets d'activités de soins et aux pratiques permettant de garantir la sécurité. Cela implique de protéger des dangers les personnes qui manipulent, stockent, transportent, traitent ou éliminent les déchets.

a- La mise en place d'un programme national de formation qui couvrent les aspects essentiels de la gestion des déchets médicaux, y compris la classification des déchets, les techniques de manipulation sécuritaire, les protocoles de stockage et de transport, les pratiques de traitement et d'élimination, ainsi que les mesures d'urgence en cas d'incident,

b- La fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) et d'infrastructures sécurisées. Assurer la disponibilité d'équipements de protection individuelle adéquats, tels que gants, masques, blouses et lunettes de protection, pour tous les travailleurs manipulant des déchets médicaux. Investir dans des infrastructures sécurisées, telles que des conteneurs de stockage hermétiques, des zones de tri et de traitement des déchets bien ventilées et des installations d'élimination conformes aux normes de sécurité,

c- L'éducation sur les risques sanitaires par des campagnes de sensibilisation pour informer les professionnels de la santé et le grand public sur l'importance de la gestion appropriée des déchets médicaux et sur les avantages des technologies innovantes et durables. Selon une enquête de l'Organisation mondiale de la santé, près de 50% des établissements de santé dans le monde ne disposent pas d'un système de gestion des déchets médicaux adéquat, soulignant le besoin critique d'éducation et de sensibilisation,

4- *Appelle* l'Organisation Mondiale de la Santé à continuer de fournir une assistance technique et des conseils aux pays membres dans le domaine de la gestion des déchets médicaux, en facilitant l'échange de bonnes pratiques et en favorisant la collaboration régionale et internationale.

a- Les initiatives telles que le Programme de gestion des déchets de l'OMS, qui a bénéficié à plus de 100 pays dans l'amélioration de leurs systèmes de gestion des déchets médicaux. Des pays comme le Kenya ont reçu une assistance pour moderniser leurs infrastructures de gestion des déchets médicaux, notamment en mettant en place des installations de traitement sécurisées et des programmes de formation pour le personnel de santé,

b- L'importance de faciliter l'échange de bonnes pratiques entre les pays membres pour promouvoir les approches efficaces de gestion des déchets médicaux. Se référant à la Convention de Bâle signée par 105 États et par la Communauté économique européenne sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination, qui encourage la coopération internationale pour minimiser les impacts néfastes des déchets médicaux,

c- La création de plateformes de partage de connaissances en ligne et d'ateliers régionaux pour permettre aux pays de partager leurs expériences et leurs réussites. La collaboration régionale peut permettre de partager les ressources et les expertises pour améliorer la gestion des déchets médicaux, ce qui est particulièrement crucial dans les régions où les ressources sont limitées et les défis sont plus importants. Les portails de partage de connaissances de l'OMS, permettent aux pays de diffuser des informations sur leurs programmes et leurs initiatives de gestion des déchets médicaux à l'échelle mondiale,

5- *Appelle* l'Organisation Mondiale de la Santé à fournir une assistance technique et un soutien financier aux pays en développement pour renforcer leurs capacités de gestion des déchets médicaux, en particulier dans les zones rurales et reculées.

a- Insister sur l'importance de cibler en particulier les zones rurales et reculées où l'accès aux services de gestion des déchets médicaux est souvent limité ou inexistant, les déchets médicaux sont souvent

brûlés à ciel ouvert ou jetés dans des décharges non réglementées, exposant les populations locales à des risques pour la santé et l'environnement. Aider les pays en développement à investir dans des infrastructures de gestion des déchets médicaux adéquates, telles que des installations de traitement sécurisées et des systèmes de collecte et de transport appropriés,

b- Des initiatives telles que la formation des agents de santé locaux sur les techniques de gestion des déchets médicaux simples et peu coûteuses peuvent avoir un impact significatif dans les régions rurales et reculées. Par exemple, des méthodes telles que le tri à la source, la désinfection par autoclave et l'utilisation de contenants de stockage sécurisés peuvent être mises en œuvre avec des ressources minimales pour sensibiliser les populations et protéger l'environnement.